



Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé

7-2 | 2005

Réseau québécois de recherche en SST

Un numéro spécial du réseau québécois de recherche en SST

Introduction

Geneviève Baril-Gingras, Pierre-Sébastien Fournier et Esther Cloutier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/pistes/3197>

DOI : [10.4000/pistes.3197](https://doi.org/10.4000/pistes.3197)

ISSN : 1481-9384

Éditeur

Les Amis de PISTES

Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 2005

Référence électronique

Geneviève Baril-Gingras, Pierre-Sébastien Fournier et Esther Cloutier, « Un numéro spécial du réseau québécois de recherche en SST », *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé* [En ligne], 7-2 | 2005, mis en ligne le 13 avril 2013, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/pistes/3197> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/pistes.3197>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.



Pistes est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Un numéro spécial du réseau québécois de recherche en SST

Introduction

Geneviève Baril-Gingras, Pierre-Sébastien Fournier et Esther Cloutier

- 1 Bonjour à vous toutes et tous, lectrices et lecteurs de PISTES,
- 2 Ce numéro spécial regroupe des articles produits à la suite du colloque organisé par le Réseau de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec, lors du congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS) à Montréal, en mai 2004. Numéro spécial, tant par le nombre de contributions, que la diversité des thématiques traitées. La totalité des articles ayant été produits par des chercheurs travaillant au Québec, ce numéro donne un aperçu de la vigueur de la recherche sur le travail et la santé qui s'y produit. Le RRSSTQ
« se veut une structure inter-institutionnelle et inter-disciplinaire permettant aux chercheurs actifs en santé et en sécurité du travail de se regrouper, de façon stratégique, autour d'intérêts communs pour échanger et collaborer à l'avancement de connaissances dans ce domaine. La mise en œuvre de ces efforts collectifs vise ultimement l'enrichissement de l'enseignement, de la recherche et du transfert des connaissances vers les milieux. » (www.rrsstq.qc.ca)
- 3 Les articles de ce numéro sont organisés sous deux grandes thématiques, soit :
 - Prévention de risques spécifiques à la santé et à la sécurité du travail
 - Les facteurs organisationnels et psychosociaux et santé et sécurité du travail

Thème 1 : Prévention de risques spécifiques à la santé et à la sécurité du travail

- 4 Un premier article, rédigé par Gagnon, traite d'une problématique encore largement présente, celle de la manutention. Les travailleurs experts (par opposition aux novices) utilisent des méthodes qui réduisent différentes contraintes. L'auteure rapporte les résultats de l'évaluation de différentes formes d'entraînement, montrant l'intérêt d'un programme combinant l'observation de certaines stratégies contrastée propres à des

experts et à des novices, et une pratique libre orientée vers la recherche de solutions optimales. Traitant également de la problématique des lésions au dos, Arayi, Thomas et Doré s'intéressent au développement de connaissances fondamentales quant aux réactions du corps aux contraintes du travail. Ils suggèrent ainsi que tant les contraintes appliquées, que la densité osseuse et l'âge ont un effet sur la durée de vie du rachis lombaire (le nombre de cycles de fatigue avant dommage).

- 5 Le travail de nuit affecte la santé des travailleurs. Même si l'exposition à cette contrainte pouvait être réduite dans bien des secteurs, il demeure des situations où le travail de nuit est nécessaire, comme dans le secteur de la santé. Boivin, James et Casademont ont réalisé une étude sur le terrain et en laboratoire, afin de tester l'efficacité d'une intervention où l'exposition à la lumière et à l'obscurité est contrôlée de manière à favoriser l'adaptation circadienne au travail de nuit. Les auteures montrent qu'il s'agit d'une stratégie efficace.
- 6 Malgré l'objectif d'élimination du risque à la source au cœur de la Loi québécoise sur la santé et la sécurité du travail, l'exposition au bruit demeure largement répandue, avec des effets néfastes tant sur l'audition que plus largement sur la santé et sur la sécurité. En réponse aux limites actuelles du port et de l'efficacité des protections auditives, Voix et Laville rapportent ainsi les problématiques de santé, de sécurité, techniques et scientifiques associées au développement d'un bouchon d'oreille dit « intelligent » (entre autres du fait d'un filtrage acoustique visant à laisser passer la parole et les signaux d'alarme).
- 7 L'exposition à divers contaminants en milieu de travail retient déjà l'attention des chercheurs sous des angles très divers. De manière originale Dussault s'est intéressée à une problématique importante en matière de santé, soit le tabagisme. Rappelant qu'il existe une corrélation entre les catégories socioprofessionnelles les plus défavorisées et de plus hauts taux de tabagisme, l'auteure a réalisé deux études de cas dans des usines syndiquées, quant aux perceptions qu'ont les travailleurs de la Loi sur le tabac adoptée au Québec en 1999. Elle met en évidence l'importance d'une approche globale de la qualité de l'environnement au travail, la Loi étant autrement perçue comme un non sens par les travailleurs.
- 8 PISTES a publié plusieurs articles portant sur le retour au travail, soulignant le rôle des facteurs organisationnels et l'apport de l'intervention sur le milieu de travail lui-même. Sullivan, Adams, Stanish et Savard s'intéressent également aux stratégies favorisant le retour au travail, cette fois tout particulièrement à la réduction des obstacles psychologiques au progrès en réadaptation, ici par une intervention cognitivo-comportementale. Les auteurs rapportent que divers facteurs de risque psycho-sociaux sont reliés à la chronicité. L'étude indique que la réduction des facteurs tels que les pensées catastrophiques au sujet de la douleur, la crainte du mouvement, les croyances concernant l'incapacité et la dépression est associée à une plus haute probabilité de retour au travail.

Thème 2 : Facteurs organisationnels et psychosociaux et santé et sécurité du travail

- 9 Les trois premiers articles sous ce thème traitent des déterminants organisationnels de la santé et de la sécurité du travail. L'un d'eux traite de l'effet du statut d'emploi. À

l'occasion de quatre études de cas de services de soutien à domicile, Cloutier et ses collaborateurs montrent le rôle que l'organisation du travail peut jouer, soit pour soutenir les stratégies protectrices des auxiliaires familiales et sociales et des infirmières soit pour leur nuire.

- 10 Quant à elles, Leclerc, Sabourin et Bonneau s'intéressent aux racines du harcèlement psychologique. Postulant que la prévention de ce phénomène requiert la compréhension de ses formes particulières, en fonction des milieux et contextes organisationnels, les auteures ont réalisé une étude auprès de professeures et professeurs d'université, mettant en évidence le rôle de facteurs tels que la surcharge, la compétition, l'individualisme, etc. et l'utilisation détournée, pour harceler, des instruments de la collégialité (pouvoir formel ou informel de recommandation, d'évaluation, de décision).
- 11 Une troisième étude se penche également sur l'influence des pratiques de gestion, cette fois sur l'identité d'âge. S'appuyant sur une étude exploratoire dans la fonction publique québécoise, Pelchat et ses collaborateurs suggèrent que c'est dans le cours même des pratiques de gestion que se construisent les relations entre les employés d'âge différent et les caractéristiques attribuées aux uns et aux autres, ou l'identité d'âge. Ils lancent donc un débat, proposant de revoir l'a priori d'un « fossé intergénérationnel », déjà existant à l'échelle de la société, où le milieu de travail serait un simple lieu où ce phénomène se manifesterait.
- 12 Bourbonnais et ses collaborateurs traitent également de la relation organisation du travail et santé, cette fois en proposant la description du développement et de l'implantation et l'évaluation à douze mois des effets d'une intervention ; celle-ci, mise en place dans des centres d'hébergement et de soins de longue durée, visait la diminution des contraintes de l'environnement psychosocial du travail et de leurs effets sur la santé mentale.
- 13 Une condition favorisant la réalisation de changements visant la prévention est certainement la reconnaissance de la relation entre le travail et la santé via l'indemnisation. Guberman et Coté se sont penchées sur les motifs entourant le fait de demander ou non une indemnisation pour des lésions perçues comme étant reliées au travail, auprès de la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec. Constatant que ce n'est pas le premier recours d'enseignantes et de préposées à l'aide domestique, elles mettent en évidence des facteurs semblables comme différents d'un groupe à l'autre.
- 14 Quant à lui, Gosselin rapporte les résultats d'une recension d'écrits sur les coûts de la SST, qu'ils soient assumés par les organisations, les salariés ou la société. L'auteur y examine entre autres comment des organisations mettent en place des méthodes d'évaluation pour déterminer et chiffrer ces mêmes coûts.
- 15 Roy, Desmarais et Cadieux traitent quant à eux d'indicateurs de mesure en santé et en sécurité du travail. Soulignant la nécessité de dépasser certaines limites d'indicateurs réactifs (fréquence et gravité), ils proposent un questionnaire diagnostique visant plutôt la mesure d'un ensemble de variables prédictives qui s'inscrivent dans un modèle hiérarchique de progression des préoccupations en SST.
- 16 Le thème du colloque organisé par le Réseau de recherche en santé et en sécurité du travail était « *La recherche en santé et en sécurité du travail au Québec : une collaboration multidisciplinaire* ». Si plusieurs des études dont nous venons de faire état ont été

menées en faisant appel à plusieurs disciplines, cette collaboration est l'objet même de l'article proposé par Lortie et ses collaborateurs. Ils y ont documenté le point de vue de vingt chercheurs, éclairant entre autres choses, les sources de difficulté et de satisfaction et les conditions qui favorisent ou non les échanges. PISTES ne peut que souhaiter que la réflexion engagée par Lortie et ses collaborateurs se poursuive, et qu'il y ait en effet plus de collaborations entre chercheurs de différentes disciplines, autour du rapport entre travail et santé. Par ailleurs, la lecture de ce numéro spécial pourrait ouvrir des pistes de collaboration autour de problématiques pouvant bénéficier de l'apport de plusieurs disciplines.

- 17 Comme vous le constaterez à la lecture de ce numéro de PISTES, de nouvelles disciplines plus techniques y apparaissent exceptionnellement. Ceci est lié à l'appel général lancé lors du colloque du RRSTQ de mai 2004. Des experts des domaines concernés ont été impliqués dans ce numéro ; nous les remercions de leur support.
- 18 Avant de vous souhaiter « Bonne lecture ! », il nous faut souligner que la publication d'articles scientifiques est un processus souvent long, ici réalisé en un an presque jour pour jour, depuis le colloque du Réseau de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec. Outre les auteurs, qui ont rédigé et révisé leurs articles dans des délais très courts, une multitude de personnes ont été appelées à collaborer à la qualité scientifique et à la production du numéro, elles aussi dans des temps très courts. Le comité d'édition tient à remercier chacune et chacun d'entre eux.
- 19 Nous avons encore des statistiques impressionnantes à vous présenter. En un an la fréquentation a encore augmenté. Depuis la parution du dernier numéro en février 2005, 6 683 serveurs se branchent chaque mois sur le site de la revue, ce qui correspond à un nombre de lecteurs se situant entre 20 049 et 33 415 en moyenne par mois. Nous remercions tous les auteurs, les évaluateurs et les lecteurs. Nous sommes très fiers de ce succès.
- 20 Le prochain numéro, à l'automne 2005, sera consacré au harcèlement moral au travail.
- 21 Bonne lecture !